

## Artistes en Mai se renouvelle en 2020 :

Nouvelles inspirations, nouvelles orientations avec un désir de ré-ancrage dans un concept purement artistique.

Vous avez exposé les années précédentes et souhaitez le faire de nouveau ?

## Nous vous demandons donc :

- de lire attentivement le règlement intérieur et de montrer votre adhésion à ce règlement en le signant avant de nous le renvoyer si ce n'est déjà fait.
- de créer ou de choisir parmi vos œuvres celles qui sont en adéquation avec l'esprit d'une manifestation artistique c'est-àdire des œuvres <u>originales</u> où votre créativité <u>personnelle</u> s'est exprimée, et de garder à l'esprit qu'elles feront partie d'un jardin.
- de nous envoyer 3 visuels des œuvres <u>représentatives</u> de ce que vous souhaitez exposer, en même temps que votre dossier d'inscription.